



**Griffade**

Par Sylvie Boulommier

## CDA : 30 ans et toujours pas de local !

Le Club de défense des animaux (CDA) de Paris 12<sup>e</sup> va fêter cette année ses 30 ans d'existence et n'a toujours pas de refuge ni même de local pour y entreposer la nourriture !

Comment une association comme le CDA peut-elle être ainsi oubliée alors qu'elle fournit depuis tant d'années un si beau travail, non seulement pour la défense des animaux, mais aussi sur un plan social ? Claudine Régent, sa présidente depuis 10 ans, nous explique : « L'association s'occupe des animaux de personnes en situation de précarité, et pas seulement de ceux des sans-abri, pour lesquels un réseau travaille depuis des années. Nous avons de plus en plus de bénéficiaires, comme des personnes âgées ayant de toutes petites retraites. La somme de 50 € n'est pas négligeable pour certaines personnes. Nous voudrions faire comprendre que l'on peut faire quelque chose pour l'animal en rapport avec l'être humain. Comme au bois de Vincennes, par exemple, où nous œuvrons sur tout le site ». Ludmilla Cauwet, trésorière de l'association, insiste sur cet « aspect social », cher au CDA.

### En quête de FAMILLES D'ACCUEIL

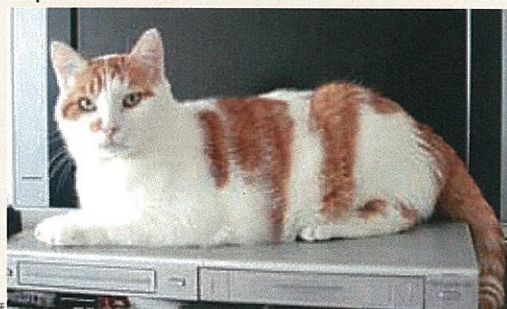
L'association n'ayant donc ni refuge ni local, elle fonctionne avec des familles d'accueil et prend en charge tous les frais. Les animaux sont examinés par un vétérinaire, puis placés dans une famille. Trois bénévoles sont chargées des adoptions : elles rencontrent les personnes, établissent un contrat, font un suivi. Aujourd'hui, le CDA recherche de nouvelles familles d'accueil, notamment pour les chiens car, comme le souligne Éliane Rebout, présidente d'honneur, « un chien, il faut le sortir ». Ludmilla Cauwet précise : « Nous avons entre 20 et 30 familles d'accueil. C'est un bon réseau, qu'on aimerait bien étoffer encore ».

**CHAMAILLE**

Claudine Régent ne comprend pas pourquoi la mairie ne collabore pas davantage avec le CDA : « À deux reprises, j'ai envoyé un courrier à la mairie du 12<sup>e</sup>, je n'ai jamais obtenu de réponse ». Cela est d'autant plus étonnant que la notoriété du CDA dépasse les frontières de son arrondissement, comme le souligne Ludmilla Cauwet : « Nous sommes connus au Japon, où un magazine pour chats a fait un article sur notre système de familles d'accueil et va tenter de l'instaurer là-bas ».



Baby, Félix, Saba... et leurs autres compagnons attendent d'être adoptés.



Mais, surtout, le CDA a besoin de nouveaux adhérents. Claudine Régent lance un appel : « Pour continuer, nous avons besoin de plus d'adhérents. Ils sont le cœur de l'association. Les frais vétérinaires, c'est 5.000 € par mois, il faut les assumer. Sans les adhérents, nous ne sommes plus rien ». Pour les 30 ans de l'association, un vide-greniers sera organisé en juin dans l'allée Vivaldi. La date est à préciser. Bon anniversaire et longue vie au CDA !



Tél. 01 43 40 51 58  
contact@cda-paris12.com  
www.cda-paris12.com